

L'an deux mille vingt et un, le dix-sept février, à quatorze heures trente, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du cinq février deux mille vingt et un, s'est réuni en session ordinaire à Auriol sous la Présidence de Monsieur Michel GROS.

**Objet :** Demande de subvention concernant la conception et la publication d'une carte toponymique du Parc naturel régional de la Sainte-Baume

### Délibération N° 294-2021

**Membres en exercice :** 36

**Membres présents :** 22

**Pouvoirs :** 3

**Excusés, absents :** 11

**Secrétaire de séance :** Mickaël SCHNEIDER

#### Présents(es):

Laurence BRULEY

Philippe SCHELLENBERGER

Laetitia TREMOUILHAC

Henri BERGE

Robert DELEDDA

Jacques PAUL

Michel GROS

Hervé THEBAULT

Vincent AYALA

Mikaël SCHNEIDER

Carine PAILLARD

Gilles-olivier PAYAN

Jean-Yves DOLISI

Christian OLLIVIER

Patrice TONARELLI

Claude FABRE

Hélène VERDUYN

Suzanne ARNAUD

Patricia SAEZ

Didier REAULT

Jacqueline BOUYAC

Robert BENEVENTI

#### Pouvoirs :

**Madame Blandine MONIER**, Maire et déléguée d'Evenos, a donné pouvoir à Monsieur Michel GROS, Maire, Président et délégué de la commune de La Roquebrussanne

**Madame Simone CALLAMAND**, déléguée de la commune de Méounes-lès-Montrieux, a donné pouvoir à Monsieur Patrice TONARELLI, Maire et délégué de la commune de Rougier ;

**Madame Véronique DELFAUX**, déléguée de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, a donné pouvoir à Monsieur Robert BENEVENTI, délégué de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur,

#### Excusés(es), absents(es) :

Monsieur Roger ANOT, Madame Laurence GAUD ; Madame Monique CHAMLA ; Madame Cathy SILVU ; Madame Sophie LE METER ; Madame Virginie PHELIPPEAU ; Madame Josiane GALIZZI, Monsieur Jean-Michel CONSTANS ; Monsieur Bruno AYCARD ; Monsieur Marc LAURIOL, Madame Andrée SAMAT.

**Etaient également présents :**

Monsieur Jean-François RICHON, Direction Patrimoine Naturel & Paysage, Métropole AMP ;  
Monsieur Alexandre NOËL, directeur du PNR de la Sainte-Baume

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU la Charte du Parc naturel régional de la Sainte-Baume et notamment la mesure 29 –  
Valoriser l'histoire et la vitalité de la culture provençale de la Sainte-Baume

Considérant que la carte toponymique fait l'objet d'une fiche action dans l'offre globale du schéma d'interprétation des patrimoines du Parc,

**Contexte** : l'histoire et la toponymie du territoire révèlent un patrimoine immatériel riche et une identité culturelle et linguistique singulière. Afin de soutenir et de contribuer à la dynamique territoriale autour du rayonnement du provençal, il est proposé de réaliser et publier une carte toponymique du territoire.

**Objectifs de l'action :**

- Proposer au grand-public un support pédagogique de compréhension du territoire, dans ses composantes historiques et paysagères, à travers la toponymie provençale.
- Identifier, approfondir et partager les connaissances sur la toponymie des sites et lieux en Sainte-Baume, des communes du Parc, de leurs différents lieux-dits ou quartiers.
- Développer la fédération d'acteurs et/ou associations culturelles, de sauvegarde du provençal et de l'éducation à l'environnement au service du territoire (impact attendu : consolidation d'un groupe d'acteurs de la sauvegarde du provençal, de partenaires culturels et de l'éducation à l'environnement et au territoire du Parc)

**Porteur de l'action :**

Le syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de la Sainte-Baume porte l'animation de la démarche. Il s'appuiera sur le Conseil de Parc, le Comitat provençal per Santa Bauma, le Conseil scientifique et autres partenaires ressources tels que les associations et partenaires culturels, le Pays d'Art et d'Histoire de la Provence Verte et Verdon, les acteurs l'éducation à l'environnement.

**Relais de l'action :**

Information de l'action dans les supports de communication du Parc, dans la presse locale et les bulletins municipaux.

**Livrables attendus :**

Réalisation et publication d'une carte toponymique du territoire à destination du grand public et établissements scolaires.

**Budget prévisionnel de l'action - pour 20 000 exemplaires :**

Dépenses		Recettes	
Frais de personnel	3 000 €	Région PACA	12 000 €
Graphisme et Impression du catalogue	10 000 €	Fonds Propre PNR SB	3 000 €
Autres prestations externes	2 000 €		
Total TTC	15 000 €	Total TTC	15 000 €

Le Comité Syndical, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président à effectuer une demande de subvention pour action spécifique auprès de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- **ENGAGE** toutes les démarches administratives et financières relatives à cette opération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme

Le Président

The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp contains the text "Syndicat régional de la Sainte-Baume" at the top and "syndicat mixte" at the bottom, with a central emblem.

Michel GROS